75732 PARIS cedex 15 - Fax : 01 45 49 88 40

E-mail: sfer@engref.fr

Les institutions du développement durable des agricultures du Sud

Journées de Montpellier : 7-8-9 novembre 2005

Les conséquences des politiques de libéralisation sur l'organisation des filières agricoles au Sénégal : Vers de nouveaux compromis institutionnalisés

Guillaume DUTEURTRE ¹, Mbène Dieye FAYE ², Abdoulaye FALL³, Papa Nouhine DIEYE⁴, Moustapha DEME⁵, Cheikh Oumar BA⁶, et Matar GAYE⁷

Thème 3 : Quelles recompositions des filières et des marchés de biens et de services ?

The Consequences of liberalization policies on the organisation of agro-industries in Senegal: towards new institutionalized compromises

Résumé

Le secteur agricole sénégalais est en pleine transformation. Les politiques de libéralisation menées à partir du début des années 1990 ont affecté l'ensemble des sous-secteurs de l'économie rurale. Une synthèse bibliographique a permis de caractériser « l'état actuel des filières agricoles au Sénégal » et d'évaluer les transformations en cours dans leur organisation. Pour prendre en compte la diversité de l'économie rurale, cette synthèse a concerné 17 filières prises dans le secteur céréalier, le secteur oléa-protéagineux, le secteur cotonnier, le secteur horticole, le secteur élevage, le secteur forestier et le secteur halieutique. Dans l'ensemble des filières étudiées, la fourniture d'intrants et de services agricoles a été très affectée par le retrait de l'Etat. Ainsi, de nouvelles institutions publiques ou privées sensées appuyer ou sécuriser la production ont émergé. Mais leurs succès se limitent à certaines filières jugées prioritaires (comme la tomate industrielle ou le riz dans la vallée) où à quelques actions trop isolées (comme l'insémination artificielle, la fourniture d'engrais ou de matériels agricoles). Pour la majorité des filières, au contraire, la répartition des rôles entre les organisations de producteurs, les institutions publiques d'encadrement du monde rural, les commerçants et les industriels ne semble pas bien établie. La production de semences, le micro-crédit, ou l'accès aux aliments du bétail, par exemple, souffrent de cette absence de compromis. Cette instabilité est renforcée par l'apparition de nouveaux acteurs (nouveaux producteurs, transformateurs privés, commerçants) qui tentent de conquérir des parts de marchés. Ces bouleversements renforcent la diversification des activités des producteurs, perçue le plus souvent comme une

¹ Agro-économiste, chercheur Cirad détaché au Ministère des Affaires Etrangères (France), en poste au Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), BP 3120, Dakar, Sénégal (duteurtre@cirad.fr)

² Agro-économiste, chef du Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'ISRA, BP 3120, Dakar, Sénégal ³ Agro-économiste, chercheur au Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'ISRA, en poste à l'ISRA-Fleuve, Saint-Louis

⁴ Agro-économiste, Chercheur au Bureau d'Analyses Macro-économiques de l'ISRA, en poste au Centre de Recherches Zootechniques (CRZ) de l'ISRA, BP 53, Kolda, Sénégal / Doctorant à l'ENSAM/UMR MOISA Montpellier, France (pndieye@yahoo.fr)

⁵ Agro-économiste, chercheur au Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'ISRA, en poste au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) de l'ISRA, BP 3120, Dakar, Sénégal

⁶ Sociologue au Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'ISRA, BP 3120, Dakar, Sénégal

⁷ Agro-économiste, Consultant indépendant

réponse à la crise de la filière arachide. Dans le domaine de l'organisation professionnelle, on constate un dynamisme assez important qui témoigne de la professionnalisation progressive de certaines filières. De nouveaux types de contractualisation apparaissent entre producteurs, commerçants, et transformateurs; et les organisations interprofessionnelles se multiplient. Enfin, les débouchés évoluent profondément. Les transformateurs privés, bénéficiant de la libéralisation de l'économie, commercialisent de nouveaux types de produits, souvent spécifiquement élaborés pour le marché domestique, à la différence des anciennes industries tournées vers l'export ou la production de biens industriels. Cette diversification des débouchés s'appuie sur l'évolution rapide des modes de consommation et des statuts culturels des aliments, surtout dans les villes. L'ouverture croissante des marchés aux importations apparaît comme une réponse à l'explosion de la demande urbaine. Mais elle semble mettre en péril certaines productions agricoles comme l'aviculture ou la production d'oignons. Au total, on constate que les défaillances de marché peuvent être interprétées en terme d'absence de compromis institutionnels. L'importance du temps long dans ces processus doit être souligné et le rôle de l'Etat dans la régulation des filières agricoles apparaît crucial. Des actions doivent être menées par les pouvoirs publics afin de mieux répartir les risques au sein des filières, de compenser l'enclavement géographique de certaines régions ou de garantir la qualité des intrants et des produits. Mais au-delà de ces actions publiques, les filières agro-alimentaires sénégalaises sont à la recherche de nouveaux compromis entre les organisations professionnelles, l'Etat et le secteur privé. Les organisations interprofessionnelles pourraient permettre de faciliter ce dialogue entre acteurs, tel que le prévoit la nouvelle Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale.

1. Contexte et objectifs

Les agricultures des pays du Sud connaissent actuellement une trajectoire de différentiation, de « segmentation ». L'agro-business en plein essor contraste avec des agricultures familiales de plus en plus fragilisées. Les politiques de libéralisation, qui n'avaient probablement pas suffisamment anticipé les imperfections du marché, ont largement contribué à élargir cette « fracture agricole ». Ainsi s'opposent, au niveau planétaire mais aussi au sein même des espaces économiques nationaux, les « perdants » et les « gagnants » des politiques menées depuis 20 ans (Bélières et al., 2002 ; Losch et al., 2003).

Pour les économistes, la « question des perdants et de la prise en compte de la situation des plus pauvres est devenue aujourd'hui une priorité de l'agenda international » (Losch et al., 2003, p.4). En d'autres termes, il s'agit d'accorder une attention particulière aux effets re-distributifs de la croissance⁸ (Von Braun, 2005). Or, cette tâche se heurte à deux principaux écueils qui peuvent être formulé en terme de complexité des processus⁹ et d'accès aux données. Les agricultures du Sud se caractérisent en effet par « la difficulté d'isoler les phénomènes » et par le « déficit en matière d'information, à la fois au niveau structurel et désagrégé » (Losch et al., 2003).

Pour lever le premier problème, on procède généralement à l'isolement des différentes composantes des systèmes agricoles en plusieurs sous-systèmes. Pour Von Braun (2005, p. 4) par exemple, la différentiation (bifurcation) des systèmes agro-alimentaires du Sud s'exprime à la fois aux niveaux des unités de production, de la gestion de l'environnement, des systèmes agro-industriels, des espaces commerciaux et de la consommation. Pour d'autres auteurs, il convient de s'intéresser produit par produit aux évolutions, s'appuyant en cela sur les analyses en terme de marché ou de filière (Losch et al., 2003; Kébé et al., 2003). La pluralité des échelles auxquelles se déroulent ces changements plaide ainsi pour une démarche de désagrégation puis de reconstitution globale des processus. Le premier objectif de cet article est ainsi de proposer une synthèse de

8

⁸ Certains en viennent même à parler de « croissance pro-pauvres », ce qui témoigne de l'importance de la problématique.

Evaluer l'impact des politiques sur les filières agricoles n'est pas chose facile. D'autant plus que les impacts des mesures de libéralisation s'avèrent très dépendants des variations des cours internationaux et des conditions écologiques (sécheresse, invasions d'acridiens, etc.).

plusieurs études sur différentes filières au Sénégal pour tenter de construire une vision globale du secteur rural et de l'impact des politiques de libéralisation.

L'absence d'informations de terrain et la fragilité des statistiques disponibles, qui constituent le deuxième problème identifié, pose là aussi la question des échelles d'analyse, mais aussi de méthodes de recherche susceptibles d'être mises en oeuvre. Partant d'une synthèse de la littérature disponible, le présent article se veut donner quelques éléments sur ce sujet. Dans ce deuxième objectif, nous essaierons notamment de mettre en évidence les « filières orphelines » ou les domaines dans lesquelles l'on manque cruellement d'informations.

2. Méthode

S'inspirant d'une large littérature sur le développement agricole en Afrique francophone, nous nous baserons sur une conception positive de l'économie qui donne une grande place à l'analyse des institutions, des rapports sociaux, de l'histoire et des contraintes spatiales. Notre intérêt se portera en particulier sur l'organisation des filières, dont il est maintenant reconnu qu'elle détermine très largement les niveaux d'imperfection des marchés et donc l'évolution des économies rurales libéralisées (Griffon et al., 2001). La littérature en sociologie économique apporte d'ailleurs un point de vue intéressant dans ce domaine, considérant que l'économie (ou le marché) est véritablement « enchâssée » dans les relations sociales (Granovetter, 2000). Nous utiliserons les concepts issus de la littérature néo-institutionnaliste et de la nouvelle sociologie économique pour définir nos catégories d'analyse. Les *institutions* seront définies comme les « règles du jeu » : contrats, conventions, normes, règles de comportement ou infrastructures ; et les *organisations* économiques seront définies comme les acteurs ou macro-acteurs, les « joueurs » au sens de North (1990).

Les relations marchandes sont ainsi façonnées par la nature des institutions et les logiques des organisations (Orléan, 1994). L'Etat sera entendu comme un acteur majeur des filières, susceptible de produire des règles institutionnelles mais aussi de jouer un rôle économique direct à travers ses agences ou ses services décentralisés. Le terme de « politique » sera entendu au sens de Robert Rose comme « un programme d'actions gouvernementales, combinaison spécifique de lois, d'affectations de crédit, d'administration et de personnels, pour la réalisation d'un ensemble d'objectifs plus ou moins clairement définis » (in Castaneda, 2005). Nous verrons comment les

politiques de libéralisation se sont traduites dans l'organisation des différentes filières, en terme de changement institutionnel. Nous étudierons avec attention les différentes organisations de la société civile (communautés locales, organisations professionnelles ou interprofessionnelles, ONG, associations) qui jouent un rôle important dans le monde économique, aux côtés des entreprises privées. Empruntant à l'économie des conventions et aux théories de la régulation, nous tenterons de repérer les « compromis institutionnalisés » qui s'élaborent au sein des différentes filières dans les domaines de la qualité des produits, du financement publique ou de la législation (Allaire et Boyer, 1995).

Pour prendre en compte la diversité de l'économie rurale sénégalaise (voir encadré 1), nous nous appuierons sur un travail de synthèse bibliographique concernant un total de 17 filières prises dans les sous-secteurs céréalier, oléa-protéagineux, cotonnier, horticole, élevage, forestier et halieutique.

Encadré 1

Le projet collectif « Etat des filières agricoles au Sénégal »

L'agriculture africaine renferme une formidable diversité de plantes cultivées, de produits animaux et de fruits de la cueillette. Derrière les grandes spéculations comme le coton ou le cacao, auxquelles est parfois identifié le secteur agricole africain, se cache un vaste éventail de productions destinées au commerce ou à la subsistance de la famille. Passer sur cette diversité, c'est ignorer la complexité des mécanismes productifs et marchands qui structurent l'espace rural.

Sans en faire une liste exhaustive, on peut rappeler quelques uns des multiples aliments ou marchandises issus de l'agriculture sahélienne. On trouve en premier lieu les *céréales* comme le riz, le maïs, les mils et sorghos, qui constituent souvent la base des rations alimentaires sahéliennes. Les *plantes oléagineuses ou protéique* fournissent d'importants revenus vivriers : c'est le cas de l'arachide, bien sûr mais aussi des plantes plus originales comme le niébé ou le sésame. La diversification des revenus s'appui également sur les *cultures maraîchères* au premier rang desquelles on trouve l'oignon, la pomme de terre, la carotte, le choux, la tomate, les légumes feuilles, le manioclégume ou la pastèque. Les *cultures fruitières* sont aussi pratiquées en cultures associées ou en irrigué comme la mangue, la banane, la noix de cajou, ou les agrumes. Les *animaux* de différentes espèces sont élevés d'abord pour la viande : on trouve notamment les bovins, les chèvres et les moutons, les poulets, les canards ou les porcs. Mais l'élevage est aussi pratiqué pour le lait, à partir duquel on confectionne les laits fermentés, le beurre ou le fromage, pour la force de traction ou pour le fumier. Les agriculteurs valorisent aussi les *ressources forestières* naturelles ou plantées, comme le bois de chauffage et de construction, le bambou, la gomme arabique, ou les autres produits de cueillette. Enfin, les *productions halieutiques* comme les poissons, coquillages, ou crustacées peuvent être aussi considérés comme des produits de l'agriculture, dans la mesure où elles sont parfois pêchées par des populations

agricoles au sein des espaces fluviaux, lagunaires ou littoraux. Tous ces produits, en plus de constituer la richesse de l'agriculture sénégalaise, expliquent en partie la grande complexité des politiques d'appui au monde agricole.

Le projet collectif « Etat des filières agricoles au Sénégal » vise à faire la synthèse des connaissances disponibles à ce jour sur un large éventail des filières choisies dans chacun des sous-secteurs mentionnés ci-dessus. Il s'appui sur la mise en commun des compétences des différents chercheurs du Bureau d'Analyses Macro-économiques de l'ISRA et de celles de différents partenaires nationaux et internationaux.

3. Résultats

Nous présenterons d'abord quelles ont été les politiques de libéralisation et comment elles ont été mises en œuvres dans les différentes filières. Puis nous aborderons les évolutions en cours en exposant d'abord celles qui sont liés à la recomposition des services et de l'accès aux intrants, puis celles relatives à la professionnalisation du monde agricole, et enfin celles qui touchent à l'évolution des débouchés.

3.1. Chronique d'une libéralisation progressive

La politique économique au Sénégal peut être découpée en 4 périodes distinctes depuis la fin des années 50.

La première période est marquée par la *construction de l'Etat post-colonial*. Elle correspond à une politique de socialisation et de nationalisation de l'économie. Le secteur agricole, du fait de ses articulations avec tous les autres secteurs économiques, est prioritairement choisi comme moteur de développement et soutenu par l'intervention massive de l'Etat. Ces principes s'appuient sur le modèle colonial de la production de rente arachidière, l'arachide constituant le principal produit d'exportation du pays¹⁰. Des « coopératives paysannes » sont créées dans toutes les régions. Le système socialiste tel que façonné par Senghor trouve ses limites à la fin des années 60 et les épisodes de sécheresse de 1973 contribuent gravement à cette remise en cause. Les Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) sont mises en place pour freiner la crise mais il s'avère impossible de stopper la chute de l'économie rurale. La crise économique du secteur exportateur, accentuée par la chute des prix internationaux des matières premières et par l'endettement, complètent le cercle vicieux d'instabilité générale (Castaneda, 2005). Symbole de

_

¹⁰ 87% des exportations en 1960

cet crise du monde paysan, l'Office National de commercialisation et d'assistance pour le développement (ONCAD), qui avait été créé en 1966, est dissout en 1980.

La seconde période démarre en 1980 avec l'arrivée au pouvoir d'A. Diouf et dure jusqu'en 1994. Elle est marquée par des *plans d'ajustement structurel* qui se succèdent de 1979 à 1992. Dans le cadre de ces plans liant l'Etat et les bailleurs de fonds, le Gouvernement du Sénégal met en place une Nouvelle Politique Agricole (NPA). De l'approche interventionniste de l'Etat, on passe alors à un désengagement de l'Etat des circuits marchands et à l'encouragement de l'initiative privée. Pour réaliser ces objectifs, l'Etat privilégie l'approche filière qui fixe pour chaque spéculation des objectifs spécifiques. Les subventions aux engrais sont progressivement supprimées et les importations d'intrants libéralisées. Mais l'Etat reste encore très présent dans les grands programmes d'aménagement qui sont regroupés par zone agro-écologique. La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) est créée. Et les prix des produits à la consommation restent pour la plupart administrés (Castaneda, 2005).

La troisième période (1994-2000) est marquée par une *libéralisation encore plus complète* de l'économie rurale et par l'avènement du credo de la « lutte contre la pauvreté ». La dévaluation du Franc CFA de janvier 1994 entraîne le renchérissement des facteurs, la plupart des sociétés d'Etat sont privatisées et les prix sont libéralisés. Cette période est aussi marqué par la création du Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) et de l'avènement d'une nouvelle génération d'organisations professionnelles (Castaneda, 2005).

Enfin, la quatrième période, celle du *libéralisme de Wade*, connaît une poursuite des réformes libérales, doublées d'une ouverture croissante au marché international. Elle démarre en 2000 avec l'alternance politique et l'abaissement des droits de douane lié à la constitution d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) au sein de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

Ces réformes n'ont pas toutes été appliquées dans les différents sous-secteurs du monde agricole avec le même calendrier. C'est dans les *filières céréalières* que la libéralisation a été la plus rapide. La faillite des organismes publics chargés de la production et la commercialisation ainsi que l'émergence de marchés privés dits « informels » ou « parallèles » ont conduit à la libéralisation complète du secteur céréalier dés 1996. C'est l'époque du Programme d'ajustement sectoriel de l'agriculture (PASA) appuyé par la Banque Mondiale. Dans la filière riz, par exemple, cette

libéralisation s'est traduite par l'arrêt des subventions de transport et la libéralisation des prix (juillet 1995), la disparition de la CPSP et la libéralisation totale des importations de riz (février 1996). Cependant, les investissements publics demeurèrent importants dans le domaine de l'aménagement des périmètres irrigués, en particulier dans la Vallée du fleuve Sénégal.

Dans le secteur *arachidier*, dont l'importance stratégique explique qu'il ait été considéré pendant longtemps comme une affaire de souveraineté nationale, la libéralisation fut engagée dés 1995. La SONACOS perdit son monopole sur les marchés de l'arachide et de l'huile à l'exportation comme à l'importation. Cependant, le secteur resta jusqu'à aujourd'hui fortement administré, et ce n'est qu'en avril 2005 que la Sonacos fut finalement privatisée.

Dans la *filière cotonnière*, c'est seulement en 2004 que la Société de Développement des Fibres Textiles (Sodefitex), dont l'Etat détenait la majorité des parts, a connu une « re-capitalisation » qui a marqué un véritable tournant dans le dynamisme de la filière, la société s'étant rebaptisée « renaissance cotonnière ». D'ailleurs, ce « retard » dans la privatisation explique que les producteurs de coton soient aujourd'hui encore largement encadrés au niveau du crédit, des intrants et des débouchés pour le coton, mais aussi pour le riz.

Dans la plupart des filières cependant, là ou l'action de l'Etat avait été timide ou nulle, les changements politiques furent moins perceptibles. Tout au plus la libéralisation fut vécue comme une incitation à l'émergence d'entreprises privées dans le commerce et la transformation, grâce au changement de la législation. Ce fut le cas notamment dans les filières horticoles, fruitières, forestières, halieutiques ou dans la plupart des filières élevage.

Si les réformes internes ont donc suivi des trajectoires variables selon les filières, *l'ouverture des marchés*, quant à elle, a touché l'ensemble des produits de manière beaucoup plus globale. Les taxes l'importation ont en effet connu une réduction significative consécutive à la mise en place dés 2000 du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA. Mais là aussi, certains secteurs restent cependant protégés par des mesures transitoires : une Taxe Conjoncturelle à l'Importation de 10% est appliquée sur les importations de sucre, d'huile végétale ou de farine ; et certains produits sont inscrits sur la liste des produits pour lesquels une valeur minimale à l'importation est appliquée (Faivre Dupaigre et al., 2005).

Au total, les politiques de libéralisation ont touché de manière très différentiée les différentes filières agricoles du Sénégal. Si les filières céréalières sont celles qui ont le plus été frappé par le désengagement de l'Etat, et par la privatisation des offices nationaux, certaines filières ont pu défendre un modèle de privatisation beaucoup plus lent. Tandis que pour d'autres, qui avaient été délaissés pendant longtemps par les politiques agricoles, la libéralisation n'a pas foncièrement bouleversé les équilibres.

Ces réformes ont en tout cas abouti à des impacts très divers sur l'amont de la production.

3.2. La recomposition des services et de l'accès aux intrants

Dans l'ensemble des filières étudiées, la fourniture d'intrants et de services agricoles a été très affectée par le retrait de l'Etat. Ainsi, de nouvelles organisations publiques ou privées chargées d'appuyer ou de sécuriser la production ont émergé. Ce fut le cas notamment dans le secteur de l'Elevage où l'on a vu se développer des « structures-projet » (Projet d'Appui a l'Elevage - PAPEL, projets de la Sodefitex, projets du Ministère de l'Emploi, ONGs) encourager l'insémination artificielle, la culture fourragère, l'utilisation d'aliments ou la mise en place de mini-laiteries. La création, avec l'appui de la Banque Mondiale, de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) offrit de nouvelle perspectives dans ce domaine, en imaginant un système centralisé sensé couvrir la totalité des zones rurales du pays et destiné à terme à être privatisé. Malheureusement, le rôle des organisations de producteurs dans la fourniture de ces services reste encore assez marginal (Castaneda, 2005).

Finalement, les succès des nouvelles organisations d'appui au monde agricole se limitent à certaines filières jugées prioritaires (comme le coton, la tomate industrielle ou le riz dans la vallée) où à quelques actions trop isolées (comme l'insémination artificielle, la fourniture d'engrais ou de matériels agricoles).

Pour la majorité des filières, au contraire, la répartition des rôles entre les organisations de producteurs, les institutions publiques d'encadrement du monde rural, les projets, les ONGs, les commerçants et les industriels ne semble pas bien établie. La production de semences, le microcrédit, ou l'accès aux aliments du bétail, par exemple, souffre de cette absence de compromis. Cette instabilité est renforcée par l'apparition de nouveaux acteurs (nouveaux producteurs, transformateurs privés, commerçants) qui tentent de conquérir des parts de marchés. Ce

dynamisme s'observe notamment dans la collecte de l'arachide ou dans le secteur des huiles végétales.

Ces bouleversements renforcent la diversification des activités des producteurs, perçue le plus souvent comme une réponse à la crise de la filière arachide.

3.3. La professionnalisation des filières

Dans le domaine de l'organisation professionnelle, on constate un dynamisme assez important qui témoigne de la professionnalisation progressive de certaines filières. De nombreux Groupements d'Intérêt Economique (GIE) de deuxième ou de troisième génération apparaissent, et se fédèrent au sein de nouvelles associations régionales ou nationales. Dans le domaine de l'élevage, par exemple, ces nouveaux types d'organisations sont illustrés par l'ANAPES ou l'ADENA. La montée en puissance du Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) pose d'ailleurs la question de son articulation avec les logiques professionnelles de filières. Des organisations professionnelles régionales naissent enfin à la faveur de la régionalisation croissante des enjeux liés au commerce agricole.

De nouveaux types de contractualisation se développent entre producteurs, commerçants, et transformateurs, qui sécurisent les transactions : contrats d'approvisionnements, transactions liées (lait – aliment bétail), crédit en intrants ou contrats de campagne. Ces nouveaux modes d'organisation renforcent l'accès aux marchés des petits producteurs et développement l'entrepreneuriat paysan.

Pour faciliter ces relations amont-aval ou renforcer les pouvoirs de négociation des acteurs, des organisations interprofessionnelles se créent. C'est le cas notamment dans les secteurs arachidier (Comité National Interprofessionnel de l'Arachide - CNIA), avicole (Fédération des Acteurs de la Filière avicole – FAFA, Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicole – UNAFA), laitier (Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Lait local – FENAFILS, Comité de l'Interprofession Nationale des Acteurs de la filière lait local – CINAFIL), céréalier (Comité Interprofessionel du Riz – CIRIZ, Comité Interprofessionnel des Céréales Locales - CICL), tomate industrielle (Comité National de Concertation de la Filière tomate Industrielle, - CNCFTI) etc.

3.4. La modification des débouchés

A la faveur du développement de l'agro-business, les exportations horticoles se développent. Aujourd'hui, les exportations agricoles du Sénégal sont encore dominées par l'huile d'arachide et le tourteau utilisé pour l'alimentation animale. Les autres exportations alimentaires et agricoles importantes sont les fruits et légumes frais (avec un relèvement de 41% en terme de volume entre 1998 et 2001), les cuirs et peaux, le coton et le tabac (Tableau 1).

Tableau 1: Produits d'exportation agricoles, 2000

Produits	Valeur f.o.b. (million de
	\$)
Huile d'arachide	67,2
Tourteau d'arachide	15,5
Fruits et légumes frais	7,7
Peaux et cuirs	7,8
Coton graine	6,1
Tabac (feuilles et autres produits)	4,9
Arachide de bouche	3,0*
Autres exportations agricoles	27,7
TOTAL exp. Agro-al.	140,3

Source : rapport Sénégal du Cadre Intégré

Mais les exportations ne représentent qu'à peine 14% du PIB agricole. Sur le marché intérieur, les transformateurs privés, bénéficiant de la libéralisation de l'économie, commercialisent de nouveaux types de produits, souvent spécifiquement élaborés pour le marché domestique, à la différence des anciennes industries tournées vers l'export ou la production de biens industriels. On voit ainsi se développer la production de lait fermenté en sachet, les jus de fruits locaux, ou les recettes diverses proposées par la restauration hors-foyer comme les beignets de niébé (Faye, 2005).

Cette diversification des débouchés s'appuie sur l'évolution rapide des modes de consommation et des statuts culturels des aliments, surtout dans les villes. L'ouverture croissante des marchés aux importations apparaît comme une réponse à l'explosion de la demande urbaine. Mais elle semble mettre en péril certaines productions agricoles comme l'aviculture ou la production d'oignons et de pommes de terre.

Conclusion

Au total, le monde agricole sénégalais apparaît en plein bouleversement. L'essor de l'agro-business et de l'entrepreneuriat agricole contraste avec les difficultés de l'agriculture familiale notamment dans le bassin arachidier.

Au Sénégal, la plupart des filières agricoles apparaissent comme des secteurs « délaissés » par l'action publique. Les politiques de libéralisation et de privatisation des offices nationaux entamées dans les années 90 ont été doublées depuis 2000 d'une ouverture croissante aux marchés internationaux. Ces politiques de retrait de l'Etat ont radicalement fragilisé les agricultures familiales face à la concurrence internationale, alors qu'elles étaient déjà soumises aux risques écologiques et aux variations des cours. Si le « jeu du marché » a permis à certaines filières de se développer sur la base d'un nouvel « entreprenariat paysan », il a aussi souligné les différences de compétitivité entre l'agriculture familiale sénégalaise et les agricultures du Nord. Certains projets soutenus par des bailleurs ou réalisés sur budget national ont partiellement compensé ce retrait de l'Etat dans certains domaines : riziculture irriguée, arachide, lait, maraîchage.

L'importance du temps long dans ces processus doit être souligné et le rôle de l'Etat dans la régulation des filières agricoles apparaît crucial. Des actions doivent être menées par les pouvoirs publics afin de mieux répartir les risques au sein des filières, de compenser l'enclavement géographique de certaines régions ou de garantir la qualité des intrants et des produits.

Mais au-delà de ces actions publiques, les filières agro-alimentaires sénégalaises sont à la recherche de nouveaux compromis entre les organisations professionnelles, l'Etat et le secteur privé. Les jeux de pouvoir qui ont prévalu aux décisions de retrait de l'Etat et d'ouverture de marché ont favorisé certains macro-acteurs mais ils laissent sur la touche des régions entières. Les défaillances de marché qui caractérisent la plupart des filières agricoles peuvent ainsi être interprétées en terme d'absence de compromis institutionnels. Ou plutôt, les compromis actuels, qui s'expriment par exemple dans les processus d'élaboration des projets de développement, semblent favoriser le mouvement de différentiation des agricultures sénégalaises, au lieu de le gommer.

Une meilleure information sur l'état actuel des filières agricoles au Sénégal semble cruciale pour orienter ces jeux sociaux. Les organisations interprofessionnelles pourraient elles aussi permettre de faciliter ce dialogue entre acteurs, tel que le prévoit la nouvelle Loi d'Orientation Agro-Sylvo-

Pastorale. En particulier, il s'agit pour ces acteurs de s'accorder sur le rôle que doivent jouer les importations dans les recompositions de la société sénégalaise.

Bibliographie

- Allaire G. et Boyer R. (Ed.), 1995 : La grande transformation de l'agriculture. Lectures conventionnalistes et régulationnistes, INRA, Economica, Paris, 444 p.
- Bélières JF., Bosc P.M., Faure G., Fournier S., Losch B., 2002 : « Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? », Dossier n°13, IIED (International Institute for Environment and Development), Programme zones Arides, 40 p.
- Castaneda D., 2005 : « Les organisations d'éleveurs et de pasteurs au Sénégal : approche sociopolitique », ISRA, Réflexions et Perspectives, Vol. 6 n°1, ISRA-Unival, 66 p.
- Faivre Dupaigre B., Flore V., Hatié I.,: «L'impact de l'élimination des subventions aux exportations sur les filières agro-alimentaires au Sénégal », version provisoire, Rapport IRAM, Juin 2005, Montpellier, 105 p.
- Faye M. D., 2005: « Investigation of key aspects for the successful marketing of cowpeas in Senegal », PhD thesis, Dt of Agric. Econ., University of Free State, Bloemfontein, 135 p.
- Granovetter M., 2000 : Le Marché Autrement : Les réseaux dans l'économie, Coll. Sociologie économique, Desclée de Brouwer, Paris, 239 p.
- Griffon M. (coord.) et al., 2001 : « Filières agro-alimentaires en Afrique : comment rendre le marché plus efficace ». Ministère des Affaires Etrangères, DGCID, Paris, 314 p.
- Kébé D., Bélières J.-F., Sanogo O., 2003 : « Impact de la globalisation et de l'ajustement structurel sur les petits producteurs au Mali », IER FAO/Banque mondiale, Bamako, 122 p.
- Losch B., Bélières J.F., Bosc P.M., Gérard F., 2003 : « Ménages et marchés agricoles dans une Afrique de l'Ouest libéralisée. Eclairages contextuels, méthodologiques et

politiques », Forum mondiale de l'OCDE sur l'agriculture : Elaborer et mettre en œuvre des politiques agricoles favorables aux pauvres, OCD, Paris, 10-11 dec. 2003, 38 p.

North D., 1990 : Institutions, Institutional change and Economic Performance, Cambridge University Press, New-York, 152 p.

Orléan A. (Ed.), 1994 : Analyse économique des conventions, PUF, coll. Economie, Paris, 403 p.

Steiner, P. 1999 : « La sociologie économique », Repères, Editions La Découverte, Paris, 123p.

Von Braun, 2005 : « Agricultural economics and distributional effects », in Colman D. and Vink N., 2005 : "Reshaping agriculture's contribution to society", proceedings of the twenty-fifth international conference of agricultural economists, Durban, 16-22 August, 2003, Blackwell Publishing, pp. 1-20